

---

**Document WSIS-II/PC-1/ADM/3-F**  
**10 juin 2004**  
**Original: anglais**

## **ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

### **1 Ouverture de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)**

La réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis) sera ouverte par le Secrétaire général de l'UIT.

### **2 Election du Président du Comité de préparation**

Pour la phase de Tunis du Sommet, un nouveau Président du Comité de préparation sera élu. Le Bureau provisoire du Comité de préparation de la phase de Tunis du SMSI a été constitué le 19 mars 2004. A sa réunion du 10 juin 2004, le Bureau provisoire a désigné Son Excellence M. Janis Karklins, Ambassadeur de la Lettonie, candidat au poste de Président du Comité de préparation de la phase de Tunis du SMSI. Le Président est élu conformément aux Articles 7 et 9 du Règlement intérieur du Comité de préparation (Document WSIS03/PC-1/11(Rév.1)-F).

### **3 Adoption de l'ordre du jour de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)**

Il est proposé que le Comité de préparation approuve le projet d'ordre du jour de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis) recommandé par le Bureau provisoire (Document WSIS-II/PC-1/DOC/1-F).

### **4 Modification de l'Article 9 du Règlement intérieur établi par le Comité de préparation**

Lors de la constitution du Bureau provisoire du Comité de préparation de la phase de Tunis du SMSI, au terme de consultations entre gouvernements, le nombre de membres du Bureau a été porté de 3 à 6 par région, auquel il faut ajouter les deux pays hôtes, sous réserve de l'approbation du Comité de préparation. Il est proposé d'adopter une modification apportée à l'Article 9 du Règlement intérieur établi par le Comité de préparation, comme recommandé par le Bureau provisoire dans le Document WSIS-II/PC-1/DOC/2.

### **5 Election des Vice-Présidents du Comité de préparation**

Le Comité de préparation est invité à procéder à l'élection de ses Vice-Présidents, conformément à l'Article 9 du Règlement intérieur tel qu'il a été modifié au titre du point 4 de l'ordre du jour. Les Vice-Présidents et le Président constituent le Bureau (Article 13 du Règlement intérieur du Comité de préparation).

## **6 Election d'autres membres officiels de la réunion de préparation (PrepCom-1 de la phase de Tunis)**

Le Comité de préparation est invité à procéder à l'élection d'autres membres officiels de la réunion de préparation, conformément à l'Article 9 du Règlement intérieur.

## **7 Accréditation des ONG et des entités de la société civile et du secteur privé**

Une liste des entités de la société civile (dont les ONG, Annexe 1) et de celles du secteur privé (Annexe 2) dont l'accréditation est recommandée par le Secrétariat exécutif est annexée au document intitulé "Accréditation au SMSI d'ONG, d'organismes de la société civile et d'entités du secteur privé" (Document WSIS-II/PC-1/DOC/3). Les entités énumérées dans ces Annexes présentent des demandes d'accréditation qui doivent être approuvées par le Comité de préparation. Une troisième liste recense les entités ayant un statut consultatif auprès de l'ECOSOC qui ont exprimé, depuis la phase de Genève du SMSI, le souhait de participer au Sommet. Les listes ne comportent que les noms des entités ayant demandé à être accréditées entre le 2 août 2003 (le 1er août 2003 était le dernier délai pour l'envoi des demandes d'accréditation au PrepCom-3 de la phase de Genève) et le 12 mai 2004. Le SMSI étant un Sommet en deux phases, les entités qui étaient accréditées au PrepCom-2 et au PrepCom-3 de la phase de Genève restent accréditées pour la phase de Tunis.

## **8 Organisation des travaux du Comité de préparation (PrepCom-1 de la phase de Tunis)**

Un projet d'ordre du jour annoté (Document WSIS-II/PC-1/ADM/3) et un projet de programme de gestion du temps (Document WSIS-II/PC-1/ADM/2) sont présentés pour examen au PrepCom au titre du point de l'ordre du jour en question.

## **9 Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités précédant la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)**

Le Secrétaire général de l'UIT a fait circuler un rapport sur les activités menées à bien entre la phase de Genève du Sommet et la réunion préparatoire. Il est proposé que le Secrétaire général de l'UIT présente son Rapport (Document WSIS-II/PC-1/DOC/4).

## **10 Rapport d'un représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les activités du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet**

Un représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a été invité à informer le Comité de préparation des activités du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet.

## **11 Rapport d'un représentant du PNUD sur les travaux du Groupe d'action sur les mécanismes de financement**

Un représentant du PNUD a été invité à informer le Comité de préparation des travaux du Groupe d'action sur les mécanismes de financement.

## **12 Grands axes et résultats de la phase de Tunis**

### **13 Structure du processus de la phase de Tunis**

Dans le cadre de la phase de Genève du Sommet, et plus précisément, des "Dispositions pour la phase de Tunis du Sommet", les gouvernements ont décidé "de tenir une réunion de préparation au cours du premier semestre de 2004 pour examiner les aspects de la société de l'information qui devraient constituer l'objet essentiel de la phase de Tunis du SMSI et arrêter la structure du processus pour cette phase sur la base des contributions que soumettront les délégations".

Les délégués sont invités à examiner les aspects de la société de l'information qui devraient constituer l'objet essentiel de la phase de Tunis du Sommet et à arrêter la structure du processus pour la phase de Tunis du SMSI.

Les contributions présentées par les Etats peuvent être consultées sur:

[http://www.itu.int/wsis/documents/listing-all.asp?lang=en?&c\\_event=pc2|1&c\\_type=all](http://www.itu.int/wsis/documents/listing-all.asp?lang=en?&c_event=pc2|1&c_type=all)

### **14 Dispositions à prendre en vue des réunions ultérieures du Comité de préparation**

Conformément à l'Article 1 du Règlement intérieur du Comité de préparation, la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis) décidera du lieu et des dates de la réunion PrepCom-2 de la phase de Tunis. Il est proposé que celle-ci ait lieu au Palais des Nations à Genève du 21 février au 4 mars 2005.

### **15 Adoption du rapport de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)**

A sa dernière séance plénière, le Comité de préparation examinera et approuvera le rapport rendant compte de sa réunion.

### **16 Divers**

Le Comité de préparation est invité à examiner toute question relevant de ce point de l'ordre du jour.

---